

<http://gec.venissieux.org/LOGEMENT-SOCIAL>



LOGEMENT SOCIAL

- Lettre des élus -



Date de mise en ligne : jeudi 8 mars 2018

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

La réduction du loyer solidarité (RLS) qui permet au gouvernement de faire payer aux bailleurs, donc aux locataires, la baisse des APL devait s'appliquer dès janvier 2018.

La CAF qui calcule les droits à RLS a annoncé qu'elle ne serait prête qu'en avril. Cette mesure étant rétroactive, cela rendra compliqué pour les locataires de comprendre leur quittance d'avril.

De plus, les plafonds prévus pour le RLS n'étant pas les mêmes que ceux des APL, certains foyers bénéficient du RLS sans avoir d'APL.

Résultat, aucun bailleur ne connaît le montant de RLS qu'il va perdre en 2018, et chacun se débrouille pour suivre son budget qui peut varier fortement, puisque le RLS représente en moyenne plus de 10% des loyers...

Conséquence, les mises en chantier qui progressaient de 14% jusqu'en juin 2017 se sont effondrées (-7%) surtout pour les logements les plus sociaux, qui sont les plus impactés par le RLS. Le président Macron avait annoncé un choc de l'offre, nous sommes servis, mais c'est un choc vers le bas !